

La coopération au cœur de l'école...

Enseigner et apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres.

La coopération a toujours été affirmée dans les programmes scolaires, comme une haute vertu morale et civique, mais il a longtemps été assez difficile d'observer sa mise en œuvre effective dans l'école. Il n'y a pas très longtemps encore, les élèves étaient classés et tenus de travailler seuls à côté des autres et les enseignants d'un même groupe scolaire pouvaient se côtoyer durant plusieurs années sans jamais réellement travailler ensemble.

De nos jours, de nombreux enseignants encouragent leurs élèves à travailler en groupes et à s'entraider. D'autre part, le travail d'équipe est devenu une nécessité professionnelle.

Mais l'injonction est-elle suffisante ? Suffit-il de réunir autour d'une activité ou autour d'un projet des élèves ou des enseignants, pour que ceux-ci coopèrent « naturellement », pour que leurs relations soient cordiales, leur travail plus « efficace » que s'ils avaient travaillé seuls ? La simple observation des difficultés rencontrées semble prouver le contraire. La coopération n'est pas chose simple.

Quand on parle de coopération de quoi parle-t-on au juste ?

Quels principes coopératifs ?

Adhésion volontaire.

Il ressort de ce premier principe que la coopération ne peut être imposée. Le travail coopératif n'a de sens que si chaque participant se sent membre d'une communauté d'individus avec lesquels il partage un projet, des besoins ou des intérêts. Si les buts poursuivis divergent ou si la coopération est imposée, elle perd sa raison d'être...

Pouvoir démocratique exercé par les membres

Une équipe qui travaille en coopération fonctionne démocratiquement.

Malheureusement, l'organisation spontanée d'un groupe est loin d'être démocratique.

Un groupe est en effet autre chose que la somme des individus qui le composent.

Le positionnement psychologique et affectif que chacun va se construire à partir de ses émotions et perceptions, va tisser un réseau relationnel et affectif informel et donner au groupe une personnalité propre ainsi qu'un fonctionnement spécifique.

Pour qu'un groupe restreint coopère efficacement, il faut substituer à cette organisation spontanée informelle et inconsciente une organisation formelle et volontaire.

Les normes de référence doivent être explicitées, formalisées et s'articuler autour du principe démocratique de base de la coopération « un individu, une voix » qui sous entend l'égalité des individus dans les processus de décision, le respect des personnes, la libre expression...

Participation équitable de tous les membres

Ce principe affirme que la participation de chacun est indispensable à la réalisation de l'œuvre coopérative.

La responsabilisation individuelle et collective (je suis responsable de mes actes et co-responsable du groupe) ainsi que l'évaluation de cette double responsabilité sont essentielles.

Evaluer le travail d'une équipe implique ainsi de s'intéresser à la fois à la performance individuelle (l'investissement et la qualité de l'investissement de chacun), au fonctionnement et au « rendement » du groupe (sa dynamique, sa vie interne, le rapport efficacité/coût), et enfin au fruit du travail du groupe.

Autonomie et indépendance

Le fonctionnement coopératif est régulé par ses membres. Cela implique que le groupe dispose d'une marge de décision importante concernant son organisation et que cette régulation ne soit pas imposée autoritairement de l'extérieur.

La coopération implique l'accroissement de l'autonomie et de la responsabilisation des membres et un accompagnement formatif de leur action.

Education, formation et information

La formation d'équipes coopératives implique, de la part du formateur, une démarche d'observation et d'accompagnement qui s'appuie principalement sur l'évaluation formative, l'aide à la création d'outils d'évaluation ou de régulation du travail d'équipe.

Coopération avec les autres groupes et engagement envers la communauté

Identifier les réussites d'un groupe coopératif, en dégager les éléments transférables voire généralisables, en sont des objectifs essentiels.

Bien entendu la compétition ponctuelle, organisée de façon ludique, peut de temps à autre, être une motivation extrinsèque. Elle ne saurait cependant être le seul moteur de la coopération au sein des groupes.

Conclusion

On n'est intelligent qu'à plusieurs disait Albert Einstein. Travailler en coopération est une dynamique indispensable pour installer le débat d'idées, le conflit de pensée, la contractualisation démocratique des rapports entre partenaires.

Travailler en coopération c'est chercher à construire des relations respectueuses des différences, c'est finalement développer le désir de vivre ensemble.

Yves Gilson

